

Ici et ailleurs

•Mères obèses

Risques de malformations des bébés

Les bébés des mères obèses sont plus exposés que les autres aux risques de malformations congénitales, notamment cardiaques, selon une étude publiée, hier, dans la revue BMJ. Plus l'obésité de la mère est importante, plus le risque est élevé, soulignent les auteurs de cette étude suédoise. "C'est la raison pour laquelle il faut encourager les femmes en âge de procréer à adopter une hygiène de vie saine et atteindre un poids dans les normes avant même de concevoir un enfant", écrivent-ils. Surpoids et obésité sont évalués selon l'indice de masse corporelle (IMC), qu'on obtient en divisant le poids par la taille au carré. Pour un adulte, un IMC compris entre 18,5 et 24,9 est normal. Au-dessus de 25, on est en surpoids et à partir de 30, on parle d'obésité.

•Noces

Premiers mariages de nuit

La ville de Nantes (France) va célébrer, aujourd'hui, ses premiers mariages de nuit, une démarche unique dans l'Hexagone destinée à "renforcer l'agilité du service public", tout en veillant à conserver le caractère solennel et républicain de la cérémonie. La maire socialiste Johanna Rolland officiera elle-même à 20H40 pour unir le premier couple ayant choisi ces horaires décalés et qui aura la possibilité de se dire oui "dans une ambiance musicale et lumineuse personnalisée", en faisant venir un groupe de musique notamment, lors d'une cérémonie qui durera trente minutes contre vingt habituellement en journée.

•Discours du Nobel 2016

Bob Dylan accusé de plagiat



Une écrivaine accuse la légende du rock Bob Dylan d'avoir plagié, dans son discours d'acceptation du prix Nobel de littérature, des passages d'une analyse du roman "Moby Dick". L'écrivaine Andrea Pitzer, qui a étudié le discours du rockeur pour le journal en ligne Slate, affirme avoir trouvé des ressemblances frappantes entre les références de Dylan au roman "Moby Dick" et l'analyse - avec résumés d'un site internet de littérature pour étudiants, SparkNotes.

Rassemblés par R.H.A

Agressions sexuelles sur mineures

Victimes de la violence, victimes du silence...

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

Face à cela, l'association Samba Mwanas refuse de se taire et mène des actions sur le terrain pour apporter de l'aide aux familles touchées par ce phénomène de plus en plus présent dans notre société, et sensibiliser les autorités et l'ensemble de la population sur ces crimes abjects.

COMME l'avait relevé une de nos fidèles lectrices au cours d'un forum organisé, l'année dernière, à Libreville, par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), il ne se passe plus une semaine sans que notre quotidien ne rende compte d'un cas d'inceste ou de viol sur mineur(e). Prenant de l'ampleur, de jour en jour, le phénomène touche aussi bien la capi-

tales que l'intérieur du pays. On estime aujourd'hui que 12% des femmes gabonaises ont subi une agression sexuelle avant l'âge de 10 ans. Le plus souvent dans le cadre familial, au sein des écoles et collèges. Face à cela, l'association Samba Mwanas refuse le silence et mène des actions sur le terrain pour apporter de l'aide aux victimes et sensibiliser les autorités et l'ensemble de la population sur ces crimes abjects. En 2013 par exemple, l'Ong a diligenté une enquête dans le Woleu-Ntem. Un cas d'abus sexuel du censeur d'un lycée de Bitam (Woleu-Ntem) sur ses élèves de 6e a été révélé. L'auteur agissait en toute impunité. Cette même étude indiquait que 27 élèves sur 850 interrogés entre les villes d'Oyem et de Bitam avaient avoué avoir subi ce type d'agression.



Photo : DR

Dans l'Estuaire, 82 garçons et 231 filles sur les 15 359 approchés avaient reconnu les faits similaires (agressions, attouchements, viols, etc.). Et l'école apparaît toujours, dans 25% des cas, comme le lieu où s'exercent de telles violences.

La présidente de l'Ong Samba Mwanas, Hortense Nname, dit refuser le silence. Se taire, selon elle, c'est ne pas venir en aide et accepter. Car, l'innommable ne s'accepte pas!

Hortense Nname, présidente de l'Ong Samba Mwanas.

L'enfer, c'est ici !

Roger ANGO-CALMÉ

Libreville/Gabon

Enlevés par des trafiquants, puis vendus comme domestique, aide-mécano, vendeuses d'arachides... Des gosses d'Afrique de l'ouest, sans papiers, souvent maltraités, parfois abusés. Le Gabon est un enfer pour eux. Esclaves ! Les autorités judiciaires et policières, soutenues par l'Unicef, devaient s'impliquer. Premiers résultats !

A peine 11 ans. Sa place serait à l'école, mais il travaille dix heures par jour comme aide-mécanicien, au quartier Glass. Un Malien l'a placé en "formation" auprès du garagiste, pas trop regardant. Cette gamine de 12 ans, Togolaise, qu'une femme a fait entrer sur le territoire, est "louée" comme domestique dans une famille. Raïssa, Ibrahim, Musta-

pha, le plus souvent originaires d'Afrique de l'ouest, sont entrés, par des filières très organisées, en pirogue, en camion de marchandise. Entassés dans des containers. Ils travaillent sur les marchés, dans les plantations, vendent le poisson fumé, parfois sont prostitués, sans papiers, ni titre de voyage. Esclaves !

Il y a trois ans, un séminaire rassemblait les différents acteurs et le ministère du Travail. Alain Georges Moukoko, procureur de Tchibanga, l'expliquait avec clarté : « La traite des enfants est un crime transfrontalier. Toutes les parties prenantes doivent être outillées d'instruments juridiques supranationaux et maîtriser le cadre normatif national. (...) Il nous faut des spécialistes sur la question. »

Chargée du dossier, Yolande Moubelou, présidente du comité de suivi de la lutte contre la traite



Photo : D.R

Le Gabon est un pays récepteur d'enfants exploités par des réseaux de trafiquants.

des enfants, abondait dans le même sens : « Ces journées visent à former les OPJ (officiers de police judiciaire) travaillant dans les brigades frontalières de l'Estuaire, sur les questions de droits des enfants et les techniques de prévention et de lutte contre la traite transfrontalière. Nous voulons endiguer complètement ce phénomène. »

Depuis 2013, les autorités ont donc mis en place un programme de formation dans cinq grandes villes du pays pour aider magistrats, officiers de police judiciaire et travailleurs sociaux à lutter ensemble. Premiers bénéficiaires de cette action, une douzaine de petits Béninois avaient ainsi pu être rapatriés fin 2014. Les familles igno-

raient tout de leur sort. Il faut donc une information dans les pays d'origine. Car, la technique est presque toujours similaire. Le cas de Sonia, arrivée à l'âge de 6 ans sur Libreville. « Comme pour d'autres gosses, ils sont venus à la maison, ont promis que la petite ferait des études, et ont encouragé la famille avec 20 000 Fcfa », explique ce travailleur social. L'histoire a viré au cauchemar.

Violences physiques, soumission psychologique, abus sexuel... Sonia l'a vécu des années durant. « La "vieille" la faisait travailler 15 à 16 heures et la bastonnait fréquemment. Tout en lui disant qu'elle était leur fille. Que c'était pour son bien ». L'adolescente finira par s'enfuir. Mais combien restent-ils à vivre encore cet enfer ?

La protection de l'enfance au Gabon en bref

Prévention et lutte contre la traite des enfants

Le Gabon, en tant que pays pétrolier relativement riche, est récepteur d'enfants d'Afrique de l'ouest et du centre, vendus ou prêtés par leurs familles à des réseaux de trafiquants pour travailler comme vendeurs ou domestiques. L'Unicef travaille en partenariat avec le comité national de suivi de la lutte contre la traite et les ONG, pour identifier les enfants à risque ou victimes, les référer aux structures appropriées, puis les réunir avec leurs familles.

Réintégration des enfants en

conflit avec la loi

En accord avec les règles de Beijing (Chine), le Gabon a bâti un système de justice pour les enfants à travers les acteurs clés que sont les juges, travailleurs sociaux, psychologues, familles, leaders religieux, etc. En 2012, le gouvernement a offert à 65 mineurs détenus à la prison centrale de Libreville une formation professionnelle, afin de leur donner une meilleure chance de réintégration dans la société.

Enregistrement des naissances

L'enquête démographique et de santé du Gabon (EDSG) de 2012 révèle que 10% des enfants n'ont pas été enregistrés à la naissance

et se trouvent, de fait, sans identité, en situation de vulnérabilité.

Orphelins et enfants vulnérables (OEV)

La situation des OEV est mieux connue, mais leur prise en charge demeure insuffisante. Pour leur venir en aide, le gouvernement, avec l'assistance de l'Unicef, a déjà, entre autres, établi une définition précise des OEV et des orphelins, répertorié les services d'aide de base et soutenu à la mise en place d'un centre de transit pour les enfants abandonnés ou victimes de traite à Angondjé.

Enfants de la rue

Une enquête de 2012 a permis de mieux connaître la situation des enfants des rues et leurs activités, pour impliquer le gouvernement et les partenaires dans leur protection active.

Viols

Des enfants sont victimes de viols au quotidien. Les pratiques fétichistes expliquent en partie ces actes inacceptables et les familles sont souvent dissuadées de porter plainte, à cause de la complexité et du coût des procédures. De plus, la pression sociale sur la famille aggrave la vulnérabilité des enfants.